

Réunion publique du Conseil Consultatif de Quartier «Ternes-Maillot»

Le 13 octobre 2015

à l'école maternelle 22, avenue de la Porte de Villiers - Paris 17^e

Thème :

«Les enfants et l'école dans notre quartier »

A la tribune :

Valérie NAHMIAS, Conseillère de Paris, déléguée du Maire au conseil consultatif de quartier Ternes-Maillot

Alix BOUGERET, Conseillère de Paris en charge des Affaires Scolaires

Jennifer GOUBÉ, danseuse étoile et directrice du Centre de Danse de Paris Goubé

Valérie NAHMIAS introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des conseillers de quartier et des intervenants : Alix BOUGERET et Jennifer GOUBÉ.

Elle poursuit en faisant un point sur les nombreux travaux en cours dans le quartier notamment des travaux de GrDF. Ces travaux, qui devraient se terminer courant décembre, provoquent de multiples nuisances notamment en termes de circulation et de stationnement des véhicules. Les travaux de modernisation et de sécurisation du réseau de distribution de gaz naturel ne peuvent malheureusement pas, pour de multiples raisons techniques, s'effectuer petit tronçon par petit tronçon d'où la paralysie totale de certains secteurs. La mairie a reçu de nombreuses plaintes de riverains. Nous savons tous que pour la sécurité de chacun ces travaux sont inévitables et obligatoires.

Il arrive qu'après le passage de GrDF, des gravats, sable ou autres ne soient pas déblayés ou que la chaussée soit endommagée. Si vous constatez ce genre d'anomalie il existe le dispositif « DansMaRue » qui permet de faire un signalement via une application mobile ou un formulaire en ligne - cliquez sur le lien [formulaire internet](#).

Travaux voirie : de nombreuses rues du quartier trop étroites ne respectent pas les normes pompiers et les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Une largeur de chaussée d'au moins 3,50 m est nécessaire aux manœuvres des camions de secours et notamment au stationnement pour le déploiement de l'échelle des pompiers. Des travaux de voiries, nécessaires pour la sécurité de tous, (élargissement des trottoirs, recalibrage de la voie de circulation, rénovation totale des revêtements de la chaussée et des trottoirs...) sont donc programmés en 2016 (rues Troyon, Brey...). La rue de l'Etoile est déjà concernée (travaux du 12 octobre au 11 décembre 2015). Beaucoup de problèmes de circulation et de stationnement en perspective dans toutes ces rues en travaux mais il s'agit là de travaux indispensables pour les opérations de secours des pompiers.

La société Autolib a commencé des travaux pour l'installation d'une nouvelle station rue Brunel sans autorisations préalables de la mairie centrale et de la mairie d'arrondissement. A ce jour les travaux sont en suspens. La carte des stations Autolib sera très prochainement consultable sur le site de la mairie du 17^{ème}.

Présentation des écoles du 17^{ème} arrondissement par Madame Alix BOUGERET

Répartition des écoles dans le 17^{ème} :

45 écoles : 20 maternelles, 17 primaires et 8 polyvalentes

- 4 écoles dans votre Conseil de Quartier
 - **Ecoles maternelles** :
Pereire - Colonel Moll
 - **Ecoles élémentaires** :
Pereire - Colonel Moll
- 1 collège : Malraux

Les intervenants sur les Affaires Scolaires :

MAIRIE DE PARIS :

- Alexandra CORDEBARD, Adjointe à la Maire de Paris
- DASCO (Direction des Affaires Scolaires)
La DASCO se décline dans chaque arrondissement en CAS (Circonscription des Affaires Scolaires)
- Agnès COMBESSIS, Chef de la Circonscription des Affaires Scolaires 16/17

MAIRIE DU 17^{ème} :

Brigitte KUSTER, Maire du 17^{ème}

Alix BOUGERET, Conseillère de Paris

Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement

SLA (Section Locale d'Architecture)

Caisse des Ecoles

Le Budget :

- Etat spécial : budget de la Mairie d'arrondissement :
Travaux d'urgence
146 000 € consommés sur l'enveloppe de 2014, soit près de 32 % du budget alloué pour ce type d'intervention.
- Les budgets d'investissement :
Enveloppe de la Mairie d'arrondissement (sur la dotation d'investissement du Maire de l'arrondissement) en 2014
- Enveloppe arbitrée par la mairie d'arrondissement (travaux et opérations < 1 million €) :
Arbitrage du Maire : 1,7 millions € en 2014 sur une enveloppe de 3,1 millions dévolue aux équipements de proximité
- Enveloppe de la Mairie de Paris :
-Grandes opérations arbitrées par la Mairie de Paris (construction, restructuration)
-Supérieures à 1 million €

Rôle de la Mairie de Paris :

- Fonctionnement écoles
- Gestion du personnel
 - Animateur
 - Ménage
 - Gardiens
- Organisation des temps périscolaires (ARE)
 - Choix des ateliers
 - Recrutement des animateurs et des REV (Responsable Educateur Ville)

Rôle de la Mairie d'arrondissement :

- Inscriptions scolaires et dérogations scolaires
 - Nombre d'enfants inscrits : 10 101
 - Nombre de demandes de dérogations en 2015 : 280

- Entretien des bâtiments
 - Opération de travaux et entretien < 1 million d'€ à l'arbitrage du Maire d'arrondissement
 - Les travaux > 1 million d'€ sous la responsabilité de la Maire de Paris
Ex : réhabilitation école 5 millions d'€
Construction école 20 millions d'€
- Suivi des travaux
- Participation à la Vie Scolaire
 - Représentation dans les conseils d'écoles
 - AnimationFonds d'aide aux écoles (budget de 500 € maximum par école tous les 2 ans)
Vélos offerts pour les kermesses
Lancement de la dictée du 17^{ème}
Accompagnement projets pédagogiques
Relation avec les associations de parents d'élèves

Cantine scolaire :

Vous trouverez sur le site internet www.cde17.fr toutes les informations suivantes :
Menus, bulletin d'inscription, règlement, tarification, paiement en ligne...

- Caisse des écoles
Présidente : Brigitte KUSTER, Maire d'arrondissement

Directrice : Sylvie DAURIAT

Le Comité de Gestion est composé d'Elus de la majorité, d'Elus de l'opposition et de bénévoles. Ce comité se réunit 4 fois par an.

- 10 000 repas par jour/4 500 le mercredi
- 260 agents employés
- 6 centres cuiseurs dirigés par 6 chefs de cuisine
- Les repas sont préparés dans les centres cuiseurs suivant le principe de la liaison chaude
- Une nutritionniste participe à l'élaboration des menus
- Les produits sélectionnés respectent des chartes de qualité précises et 20 % sont d'origine biologique, et au-delà 50 % sont d'origine « locale »
- Les tarifs des cantines sont votés par le Conseil de Paris

Depuis la rentrée : 2 nouvelles tranches 9 et 10 portant à 6 et 7 € le repas

Tranches	Prix par repas à partir de janvier 2014	Prix par repas à partir de la rentrée scolaire 2015
1	0,13 €	0,13 €
2	0,85 €	0,85 €
3	1,62 €	1,62 €
4	2,28 €	2,28 €
5	3,62 €	3,62 €
6	4,61 €	4,61 €
7	4,89 €	4,89 €
8	5,10 €	5,10 €
9	-	6,00 €
10	-	7,00 €

Budget Participatif 2015 :

Projets lauréats :

- Projet élaboré à partir de la proposition de l'Association APEP : « **Agrandir le réfectoire des écoles Pereire** » pour un montant de 300 000 € ;
- Projet élaboré à partir de la proposition du Conseil de Quartier Ternes-Maillot : « **Des bancs pour les écoles boulevard Pereire** » pour un montant de 5 000 €

Carte scolaire et sectorisation :

- Carte scolaire : ouverture/fermeture de classes
Après consultation, le rectorat propose des ouvertures et des fermetures de classes votées par le CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale)
- La sectorisation vise à organiser la répartition des élèves sur un territoire donné
 - A Paris, depuis 2005, le Conseil de Paris est saisi pour approuver les modifications de la sectorisation préparées avec les exécutifs des arrondissements.
 - L'ouverture d'un nouveau collège et d'une nouvelle école polyvalente dans la ZAC Batignolles a donné lieu à une modification de la sectorisation pour la rentrée 2015.

Education Prioritaire (REP) :

- Une nouvelle carte de zones d'éducation prioritaire a été mise en place pour la rentrée 2015.

- Une école REP c'est :
 - des effectifs réduits dans les classes (en maternelle, en élémentaire)
 - des moyens financiers et humains supplémentaires
 - ...

Sécurité autour des écoles :

- Ralentisseurs et panneaux lumineux ont été installés aux abords des écoles pour sensibiliser les automobilistes.
- Sur les axes dangereux des points écoles sont mis en place : des agents sont positionnés pour faciliter la traversée.
- Installation par la Mairie du 17^{ème}, à la demande des associations des parents d'élèves, de visiophones dans les écoles « Jules Ferry ».
- Signalement au Commissariat en lien avec la Mairie et les Directeurs.

Valérie NAHMIAS poursuit en annonçant deux bonnes nouvelles :

- L'acquisition d'un tableau numérique interactif pour l'école élémentaire Pereire financé par le budget d'investissement 2015 du conseil consultatif de quartier Ternes-Maillot. Le conseil de quartier envisage l'installation en 2016 de ce même outil numérique à l'école élémentaire Moll.
- La création d'une zone touristique internationale dénommée « Maillot-Ternes ». Les commerces de détail pourront déroger au repos dominical des salariés dans les conditions définies par le code du travail. Voir les rues concernées dans cet arrêté : [Arrêté zone touristique internationale "Maillot-Ternes"](#)

Elle remercie chaleureusement Jennifer GOUBÉ, danseuse étoile et directrice du Centre de Danse de Paris Goubé, 8 rue Emile Allez dans le 17^{ème} arrondissement pour son projet d'animation dans le quartier. Jennifer GOUBÉ souhaite organiser des ateliers gratuits de découverte en danse classique, contemporaine, hip-hop, jazz... le samedi ou le dimanche (1 ou 2 fois par trimestre à définir) sur l'esplanade Pereire où se trouve le kiosque. Ces ateliers seraient ouverts aux riverains du quartier Ternes-Maillot. Pour des raisons climatiques (animation en plein air) la première journée découverte danse ne pourra pas se faire avant le printemps prochain.

Valérie NAHMIAS conclut la réunion en remerciant toutes les personnes présentes à cette réunion.